

Le 1^{er} décembre 2016

Communiqué de presse

Le tissu économique des quartiers de gare du métro du Grand Paris – Lignes 17 et 18

La ligne 17

Une forte orientation vers les fonctions liées aux transports

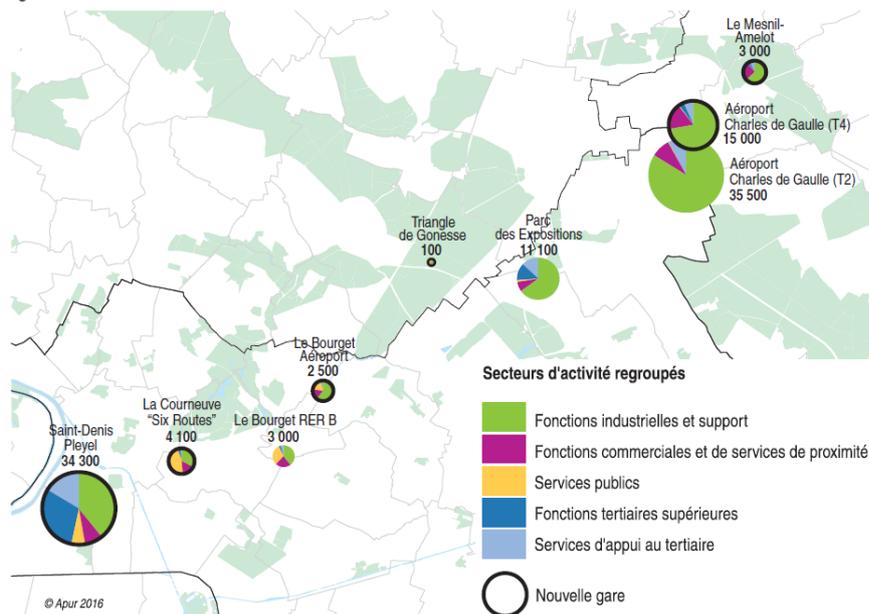
La future ligne 17 du Grand Paris Express reliera la gare de Saint-Denis Pleyel à celle du Mesnil-Amelot.

Les 27 kilomètres parcourus seront ponctués par des arrêts dans neuf quartiers, aux réalités démographiques et économiques sensiblement différentes. En 2012, les quartiers de gare de cette ligne regroupent 101 000 emplois salariés, dont les trois quarts sont situés aux deux extrémités de la ligne, au niveau des deux terminaux (T2 et T4) de l'aéroport Charles de Gaulle et à Saint-Denis Pleyel, futur hub de la métropole du Grand Paris où se croiseront les lignes 14,15,16 et 17.

Le transport et les fonctions industrielles et support représentent une grande part des emplois de ces quartiers, plus particulièrement dans les cinq quartiers les plus au nord. La partie sud dessert des zones peuplées, à vocation résidentielle hormis Saint-Denis Pleyel. Cet ancien quartier industriel poursuit la mutation engagée depuis une quinzaine d'années qui en fait aujourd'hui un quartier, au tissu économique dense, dans lequel se concentrent les emplois du tertiaire supérieur. Ces transformations se poursuivront en lien avec la mise en service du RGPE et le projet de village Olympique dans le cadre de la candidature Paris 2024.

3 Des fonctions industrielles et support fortement représentées dans l'ensemble des quartiers de la ligne 17

Répartition de l'emploi salarié selon les cinq grandes fonctions d'activité, pour les neuf quartiers de gare de la ligne 17



Source : Insee, Clap 2012, traitement Apur.

La ligne 18

Des activités hautement qualifiées très présentes et un fort potentiel de développement autour du campus urbain de Saclay

La future ligne 18 du Grand Paris Express reliera dix gares, dont huit nouvelles, de Versailles Chantiers à

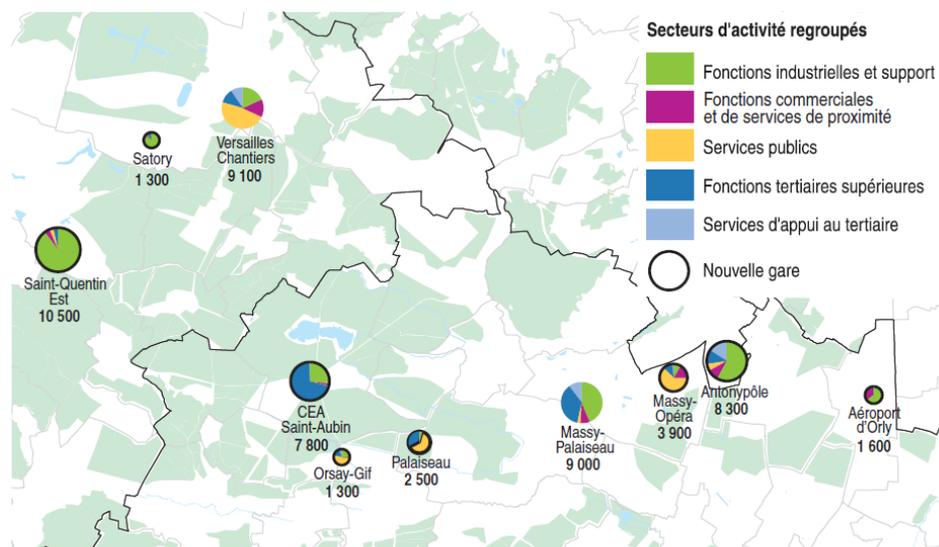
Aéroport d'Orly. Cette ligne, dont le tracé est celui qui s'éloigne le plus des limites de la Métropole du Grand Paris, traverse des territoires peu denses, mais concernés par d'importants projets. Les quartiers de gare de la ligne 18 comptent deux fois plus d'emplois que d'actifs résidents. En 2012, les dix quartiers de gare de la ligne 18 regroupent 55 300 emplois salariés seulement mais bon nombre de ces emplois se caractérisent par leur haute valeur ajoutée (une prédominance des emplois de cadre) et leur rattachement à une entreprise « locomotive », telle que le Technocentre de Renault dans le quartier de Saint-Quentin Est ou bien encore le Commissariat à l'Energie Atomique dans le quartier de CEA Saint-Aubin.

En termes de type d'activités, les emplois liés à l'industrie et aux transports dominent dans quatre quartiers (Satory, Saint-Quentin Est, Antony pôle et Aéroport d'Orly). Quatre autres quartiers sont fortement orientés vers les services publics : l'enseignement supérieur à Orsay-Gif et Palaiseau, les activités hospitalières à Massy-Opéra et des activités publiques plus diversifiées à Versailles Chantiers.

Au cours des quinze dernières années, la dynamique de construction a été portée par les locaux d'activité, en particulier les bureaux, notamment à Massy-Palaiseau avec l'aménagement du quartier Atlantis. Les spécificités du tissu économique des quartiers de gare de la ligne 18 devraient être renforcées dans les années à venir par les projets en cours et en particulier le plus important d'entre eux : le campus urbain du plateau de Saclay, qui vise à constituer un campus d'enseignement et de recherche de rayonnement international. Il concerne principalement les trois quartiers de gare de Palaiseau, Orsay-Gif et CEA Saint-Aubin.

3 Huit gares sur dix sont nouvelles

Répartition de l'emploi salarié selon les cinq grandes fonctions d'activité, pour les douze quartiers de gare de la ligne 18



Source : Insee, Clap 2012, traitement Apur.

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr et www.apur.org

Contacts presse : **Insee Ile-de-France** : Éric BONNEFOI - 01 30 96 90 51
courriel : eric.bonnefoi@insee.fr

Apur : Quentin TRETON – 01 42 76 21 59 – quentin.treton@apur.org